



**Cégep de
l'Abitibi-Témiscamingue**

DEPUIS 1967

ROUYN-NORANDA | VAL-D'OR

CAHIER DE L'ÉTUDIANT

SOINS INFIRMIERS 180.A0

complice
DE VOTRE
RÉUSSITE

Ce Cahier de programme de l'étudiant ainsi que les plans de cours sont des documents officiels.

Il est important de les consulter tout au long de vos études et de les conserver pour y référer ultérieurement. Ces documents sont essentiels pour témoigner de la formation que vous avez reçue, notamment si vous changez de programme ou de cégep.

Ce document s'adresse à :

*Étudiants du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
inscrits au programme d'études Soins Infirmiers*

Ce document a été réalisé par :

*Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
425, boulevard du Collège
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E5*

Téléphone : 819 762-0931

Sans frais : 1 866 234-3728

Télécopieur : 819 762-2071

Site Web : www.cegepat.qc.ca

Coordonnatrice du programme :

Marianne Bégin

Mise à jour :

Direction des études

2020-08-07

Note : En règle générale, lorsque le contexte le commande, l'emploi du féminin dans ce texte désigne également les hommes et les femmes.

Table des matières

LE BUT DU PROGRAMME	4
LE PROFIL DU DIPLÔMÉ	6
LA GRILLE DE COURS DU PROGRAMME	7
LA FORMATION GÉNÉRALE ¹.....	11
LES DISCIPLINES DE FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE ET PROPRE	11
LA FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE.....	12
PROFIL DE LA FORMATION GÉNÉRALE	13
SUIVI DE L'ATTEINTE DES COMPÉTENCES EN FORMATION GÉNÉRALE	14
FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE.....	14
FORMATION GÉNÉRALE PROPRE	15
LE LOGIGRAMME DE LA FORMATION SPÉCIFIQUE.....	16
LA FORMATION SPÉCIFIQUE EN SOINS INFIRMIERS.....	17
PREMIÈRE SESSION	17
DEUXIÈME SESSION	17
TROISIÈME SESSION	18
QUATRIÈME SESSION	18
CINQUIÈME SESSION	19
SIXIÈME SESSION.....	20
L'ÉPREUVE SYNTHÈSE DE PROGRAMME (ESP).....	20
SUIVI DE L'ATTEINTE DES COMPÉTENCES EN FORMATION SPÉCIFIQUE.....	22

Bienvenue en Soins infirmiers au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Le programme de *Soins infirmiers* du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue est un programme d'études techniques qui mène à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC) en Soins infirmiers.

Comme tout programme d'études collégiales, celui-ci est constitué d'une partie de formation générale et d'une partie de formation spécifique. La formation générale comprend des cours de français, de philosophie, d'anglais et d'éducation physique ainsi que des cours complémentaires, partagés par les étudiants de tous les programmes. La formation spécifique comprend l'ensemble des cours propres à votre programme.

Ce Cahier décrit le programme d'études dans lequel vous vous engagez. Il en présente les buts et en décrit les cours. Des tableaux — grille de cours, suivi de l'atteinte des compétences — et un logigramme vous permettent de comprendre comment votre programme d'études est organisé. Conservez ce cahier; il vous sera utile tout au long de vos études.

Aux étudiantes et étudiants en Soins infirmiers,

Vous vous engagez dans un programme d'études techniques qui vise à vous donner une solide formation en soins infirmiers. La formation spécifique de ce programme d'études est axée sur des cours de biologie, de psychologie, de sociologie et sur des cours disciplinaires. Le volet disciplinaire est constitué de dix-neuf cours de soins infirmiers offerts sur six sessions. Chaque cours de soins infirmiers comporte un des trois volets suivants : des périodes de formation théorique avec des exercices d'application des connaissances, des activités pratiques de méthodes de soins en laboratoire ou des interventions en milieu clinique.

Vous serez à même de développer vos aptitudes en relations humaines, votre sens de l'observation et votre capacité d'adaptation. Au fil des sessions, vous cheminerez vers la compétence professionnelle et vers l'obtention du diplôme d'études collégiales.

Nous sommes heureux de vous accueillir dans ce programme des plus passionnants. Nous vous souhaitons trois belles années parmi nous. Nous serons à vos côtés pour vous soutenir dans vos efforts vers la réussite.

Les enseignants de Soins infirmiers

Le but du programme

Le programme *Soins infirmiers* vise à former des personnes aptes à exercer la profession d'infirmière. Les diplômées du programme doivent également, pour obtenir le droit de pratique, réussir l'examen préalable à l'obtention du permis d'exercice délivré par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ).

L'article 36 de la Loi sur les infirmières et les infirmiers définit de la façon suivante l'exercice de la profession :

« L'exercice infirmier consiste à évaluer l'état de santé, à déterminer et à assurer la réalisation du plan de soins et de traitements infirmiers, à prodiguer les soins et les traitements infirmiers et médicaux dans le but de maintenir et de rétablir la santé de l'être humain en interaction avec son environnement et de prévenir la maladie ainsi qu'à fournir les soins palliatifs.¹ »

Conformément à l'article 36, 17 activités sont réservées à l'infirmière :

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique.
- Exercer une surveillance clinique de la condition des personnes dont l'état de santé présente des risques, incluant le monitoring et les ajustements du plan thérapeutique infirmier.
- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance.
- Initier des mesures diagnostiques à des fins de dépistage dans le cadre d'une activité découlant de l'application de la Loi sur la santé publique (chapitre S-2.2).
- Effectuer des examens et des tests diagnostiques invasifs, selon une ordonnance.
- Effectuer et ajuster les traitements médicaux, selon une ordonnance.
- Déterminer le plan de traitement relié aux plaies et aux altérations de la peau et des téguments et prodiguer les soins et les traitements qui s'y rattachent.
- Appliquer des techniques invasives.
- Contribuer au suivi de la grossesse, à la pratique des accouchements et au suivi postnatal.
- Effectuer le suivi infirmier des personnes présentant des problèmes de santé complexes.
- Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances, lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance.
- Procéder à la vaccination dans le cadre d'une activité découlant de l'application de la Loi sur la santé publique.
- Mélanger des substances en vue de compléter la préparation d'un médicament, selon une ordonnance.
- Décider de l'utilisation des mesures de contention.
- Décider de l'utilisation des mesures d'isolement dans le cadre de l'application de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-4.2) et de la Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris (chapitre S-5).
- Évaluer les troubles mentaux, à l'exception du retard mental, lorsque l'infirmière ou l'infirmier détient une formation de niveau universitaire et une expérience clinique en soins infirmiers psychiatriques déterminées dans le cadre d'un règlement pris en application du paragraphe g de l'article 14.
- Évaluer un enfant qui n'est pas encore admissible à l'éducation préscolaire et qui présente des indices de retard de développement dans le but de déterminer des services de réadaptation et d'adaptation répondant à ses besoins.

La conception de la profession véhiculée dans le programme est encadrée par cette loi et rend compte des nouvelles réalités en matière de santé et de soins. Elle est aussi tributaire de la philosophie des soins de santé primaires préconisée par l'Organisation mondiale de la santé². Enfin, le programme s'inspire des concepts intégrateurs (personne, santé, environnement, soin), des croyances et des postulats retenus par l'OIIQ (Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec) comme assises de l'exercice de la profession.

¹ Loi sur les infirmières, article 36

² Organisation mondiale de la santé. Santé pour tous en l'an 2000, Genève (1978)

Conformément aux buts généraux de la formation, la composante de formation spécifique du programme Soins infirmiers vise à :

- Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession, soit :
 - Lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités associées à une profession;
 - Lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).
- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :
 - Lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession choisie;
 - Lui faire connaître ses droits et ses responsabilités comme travailleur ou travailleuse.
- Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :
 - Lui permettre de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
 - Lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
 - Lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et d'entreprise;
 - Lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.
- Favoriser la mobilité professionnelle de la personne, soit de lui permettre :
 - D'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
 - De se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Programme d'externat de l'OIIQ

Ce programme permet aux étudiantes en Soins infirmiers de travailler comme externes en soins infirmiers au cours de l'été qui suit leur deuxième année d'études. Ces étudiantes peuvent aussi poser légalement certains actes qui sont normalement réservés aux infirmières en titre.

L'accès à ce programme n'est possible que pour les étudiantes qui auront réussi tous les cours qui sont à leur programme durant leurs deux premières années d'études, autant les cours de la formation générale que ceux de la formation spécifique.

Le profil du diplômé

Profil de la diplômée¹ en Soins infirmiers

Au terme de sa formation, la diplômée en Soins infirmiers est apte à exercer son rôle selon les standards exigés à l'entrée sur le marché du travail. À cette fin, elle doit obtenir un permis de pratique en réussissant l'examen professionnel de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. Elle s'engage à maintenir à jour ses connaissances et ses compétences, et d'utiliser, de façon judicieuse, les technologies en vue d'accroître et d'actualiser ses connaissances.

La diplômée démontre une vision holistique de la personne et du soin, de même qu'une identité et un agir professionnels en s'appuyant sur les valeurs de la profession, notamment le respect envers la clientèle, l'autonomie, la compétence et la collaboration interprofessionnelle. Au sein de l'équipe de soins, elle assume son rôle en faisant preuve de leadership tout en adoptant une approche partenariale. Elle exerce la profession selon son champ d'activités qui consiste :

« À évaluer l'état de santé de la personne, à déterminer et à assurer la réalisation du plan de soins et de traitements infirmiers, à prodiguer les soins et les traitements infirmiers et médicaux dans le but de maintenir et de rétablir la santé de l'être humain en interaction avec son environnement et prévenir la maladie ainsi que de fournir des soins palliatifs. » (Loi sur les infirmières et infirmiers du Québec, article 36).

La candidate qui termine son parcours académique est en mesure de poser un jugement clinique approprié en s'appuyant sur une conception des soins infirmiers qui intègre des connaissances scientifiques de la personne relevant de la biologie, de la psychologie et de la sociologie ainsi que de connaissances procédurales. Elle utilise ses habiletés communicationnelles et celles d'observation et d'analyse pour évaluer une situation, planifier les soins, intervenir efficacement et assurer le suivi. De plus, elle adopte une approche sécuritaire et adaptée dans divers contextes de soins. Elle sait anticiper les complications et référer, au besoin, face à des situations complexes.

Au terme de sa formation, la diplômée peut exercer sa profession dans différents milieux, principalement en centre hospitalier et en centre de soins de longue durée. Elle peut intervenir auprès de diverses clientèles francophone et anglophone et leur famille : en médecine, en chirurgie, en périnatalité, en pédiatrie, en santé mentale, en contexte de perte d'autonomie et en soins ambulatoires. Amenée à responsabiliser la clientèle face à sa santé, la diplômée agit comme modèle en prenant soin de sa propre santé.

La diplômée en Soins infirmiers peut poursuivre ses études dans un continuum de cinq ans menant à l'obtention d'un baccalauréat en sciences infirmières grâce à l'entente DEC-BAC entre le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

¹ L'emploi du féminin dans ce texte désigne également les hommes et les femmes.

La grille de cours du programme

180.A0 Soins infirmiers (Rouyn-Noranda)

		Pondération			Unités Préalables	
		T	L	P		
1^{re} session						
601-101-MQ	Écriture et littérature	2	2	3	2 1/3	
604-10x-MQ	Langue anglaise I	2	1	3	2	
com-001-xx	Cours complémentaire ¹	2	1	3	2	
101-106-AT	Biologie en Soins infirmiers I	4	2	4	3 1/3	
180-100-AT	Conception et fonctions de la profession infirmière	3	4	2	3	
180-112-AT	Méthodes de soins I	0	6	1	2 1/3	
180-114-AT	Collaboration et communication fonctionnelle	2	1	1	1 1/3	
Heures de travail par semaine :		49	15	17	17	16 1/3
2^e session						
601-102-MQ	Littérature et imaginaire	3	1	3	2 1/3	601-101-MQ
604-A0x-AT	Langue anglaise II	2	1	3	2	604-10x-MQ
com-002-xx	Cours complémentaire ¹	2	1	3	2	
101-204-AT	Biologie en Soins infirmiers II	3	1	2	2	101-106-AT
180-211-AT	Soins infirmiers et pathologies I	2	1	2	1 2/3	101-106-AT
180-212-AT	Méthodes de soins II	0	5	1	2	180-112-AT
180-213-AT	Pharmacologie	3	1	3	2 1/3	101-106-AT
180-214-AT	Éthique et communication thérapeutique	2	1	1	1 1/3	180-114-AT
180-215-AT	Stage en médecine et chirurgie I	0	3	1	1 1/3	180-100-AT, 180-112-AT, 180-114-AT, PA 180-211-AT, 180-212-AT, 180-213-AT
Heures de travail par semaine :		51	17	15	19	17
3^e session						
601-103-MQ	Littérature québécoise	3	1	4	2 2/3	601-102-MQ
601-888-00	Épreuve uniforme de français					
340-101-MQ	Philosophie et rationalité	3	1	3	2 1/3	
101-304-AT	Biologie en Soins infirmiers III	3	1	3	2 1/3	101-204-AT
350-314-AT	Psychologie du développement humain en Soins infirmiers I	2	1	2	1 2/3	
180-311-AT	Soins infirmiers et pathologies II	2	1	2	1 2/3	101-204-AT, 180-213-AT
180-315-AT	Stage en médecine et chirurgie II	1	11	2	4 2/3	180-211-AT, 180-212-AT, 180-213-AT, 180-214-AT, 180-215-AT, PA 180-311-AT
Heures de travail par semaine :		46	14	16	16	15 1/3
4^e session						
109-101-MQ	Activité physique et santé	1	1	1	1	
101-404-AT	Microbiologie en Soins infirmiers	2	2	2	2	101-204-AT
350-424-AT	Psychologie du développement humain en Soins infirmiers II	2	1	2	1 2/3	350-314-AT
387-441-AT	Réalités socioculturelles I	2	1	2	1 2/3	
180-411-AT	Soins infirmiers et pathologies III ²	3	1	3	2 1/3	101-304-AT, 180-213-AT
180-414-AT	Santé et éducation ²	2	1	1	1 1/3	
180-416-AT	Stage en périnatalité ²	0	6	2	2 2/3	180-311-AT, 180-315-AT, PA 180-411-AT
180-417-AT	Stage en pédiatrie ²	0	6	2	2 2/3	180-311-AT, 180-315-AT, PA 180-411-AT
Heures de travail par semaine :		46	12	19	15	15 1/3

5^e session

		Pondération			Unités Préalables	
		T	L	P		
601-ABx-AT	Communication	2	2	2	2	601-103-MQ
109-102-MQ	Activité physique et efficacité	0	2	1	1	
340-102-MQ	L'être humain	3	0	3	2	340-101-MQ
387-541-AT	Réalités socioculturelles II	2	1	2	1 2/3	387-441-AT
180-511-AT	Soins infirmiers et pathologies IV ²	3	2	3	2 2/3	101-304-AT, 180-213-AT
180-518-AT	Stage en santé mentale ²	0	8	2	3 1/3	180-311-AT, 180-315-AT, PA 180-511-AT
180-519-AT	Stage en perte d'autonomie ²	0	10	2	4	180-311-AT, 180-315-AT, PA 180-511-AT
Heures de travail par semaine :		50	10	25	15	16 2/3

6^e session

340-ABP-AT	Éthique et politique	3	0	3	2	340-102-MQ
109-103-MQ	Activité physique et autonomie	1	1	1	1	109-101-MQ, 109-102-MQ
180-613-AT	Stage en soins ambulatoires	0	9	1	3 1/3	101-404-AT, 180-411-AT, 180-416-AT, 180-417-AT, 180-511-AT, 180-518-AT, 180-519-AT
180-615-AT	Stage intégrateur en médecine et chirurgie Épreuve synthèse de programme (ESP) ³	0	13	1	4 2/3	101-304-AT, 101-404-AT, 180-411-AT, 180-414-AT, 180-416-AT, 180-417-AT, 180-511-AT, 180-518-AT, 180-519-AT, 350-424-AT, 387-541-AT, 202-4A3-RE ¹
Heures de travail par semaine :		33	4	23	6	11

PA : Préalable absolu à la même session (l'étudiant doit être inscrit au préalable à la même session que le cours visé ou avoir réussi le préalable auparavant).

¹ Les étudiants qui n'ont pas réussi le cours de chimie de 5e secondaire suivront les cours de chimie pour Soins infirmiers 202-3A3-RE et 202-4A3-RE en tant que cours complémentaires. Le cours 202-3A3-RE est préalable au cours 202-4A3-RE.

² Les cours identifiés à la session 4 et à la session 5 peuvent être intervertis pour permettre le double cheminement.

³ Critères de l'ESP : L'étudiant a réussi tous les cours de soins infirmiers du programme 180.A0. Les unités manquantes (maximum 8) seront réussies au plus tard à la session d'été qui suit la session de l'ESP.

180.A0 Soins infirmiers (Val-d'Or)**1^{re} session**

		Pondération			Unités	Préalables
		T	L	P		
601-101-MQ	Écriture et littérature	2	2	3	2 1/3	
604-10x-MQ	Langue anglaise I	2	1	3	2	
com-001-xx	Cours complémentaire ¹	2	1	3	2	
101-106-AT	Biologie en Soins infirmiers I	4	2	4	3 1/3	
180-100-AT	Conception et fonctions de la profession infirmière	3	4	2	3	
180-112-AT	Méthodes de soins I	0	6	1	2 1/3	
180-114-AT	Collaboration et communication fonctionnelle	2	1	1	1 1/3	
Heures de travail par semaine :		49	15	17	17	16 1/3

2^e session

601-102-MQ	Littérature et imaginaire	3	1	3	2 1/3	601-101-MQ
604-A0x-AT	Langue anglaise II	2	1	3	2	604-10x-MQ
com-002-xx	Cours complémentaire ¹	2	1	3	2	
101-204-AT	Biologie en Soins infirmiers II	3	1	2	2	101-106-AT
180-211-AT	Soins infirmiers et pathologies I	2	1	2	1 2/3	101-106-AT
180-212-AT	Méthodes de soins II	0	5	1	2	180-112-AT
180-213-AT	Pharmacologie	3	1	3	2 1/3	101-106-AT
180-214-AT	Éthique et communication thérapeutique	2	1	1	1 1/3	180-114-AT
180-215-AT	Stage en médecine et chirurgie I	0	3	1	1 1/3	180-100-AT, 180-112-AT, 180-114-AT, PA180-211-AT, 180-212-AT, 180-213-AT
Heures de travail par semaine :		51	17	15	19	17

3^e session

601-103-MQ	Littérature québécoise	3	1	4	2 2/3	601-102-MQ
601-888-00	Épreuve uniforme de français					
340-101-MQ	Philosophie et rationalité	3	1	3	2 1/3	
101-304-AT	Biologie en Soins infirmiers III	3	1	3	2 1/3	101-204-AT
350-314-AT	Psychologie du développement humain en Soins infirmiers I	2	1	2	1 2/3	
180-311-AT	Soins infirmiers et pathologies II	2	1	2	1 2/3	101-204-AT, 180-213-AT
180-315-AT	Stage en médecine et chirurgie II	1	11	2	4 2/3	180-213-AT, 180-214-AT, 180-215-AT, PA180-311-AT
Heures de travail par semaine :		46	14	16	16	15 1/3

4^e session

109-101-MQ	Activité physique et santé	1	1	1	1	
101-404-AT	Microbiologie en Soins infirmiers	2	2	2	2	101-204-AT
350-424-AT	Psychologie du développement humain en Soins infirmiers II	2	1	2	1 2/3	350-314-AT
387-441-AT	Réalités socioculturelles I	2	1	2	1 2/3	
180-411-AT	Soins infirmiers et pathologies III ²	3	1	3	2 1/3	101-304-AT, 180-213-AT
180-414-AT	Santé et éducation ²	2	1	1	1 1/3	
180-416-AT	Stage en périnatalité ²	0	6	2	2 2/3	180-311-AT, 180-315-AT, PA180-411-AT
180-417-AT	Stage en pédiatrie ²	0	6	2	2 2/3	180-311-AT, 180-315-AT, PA180-411-AT
Heures de travail par semaine :		46	12	19	15	15 1/3

5 ^e session		Pondération			Unités	Préalables
		T	L	P		
601-ABx-AT	Communication	2	2	2	2	601-103-MQ
109-102-MQ	Activité physique et efficacité	0	2	1	1	
340-102-MQ	L'être humain	3	0	3	2	340-101-MQ
387-541-AT	Réalités socioculturelles II	2	1	2	1 2/3	387-441-AT
180-511-AT	Soins infirmiers et pathologies IV ²	3	2	3	2 2/3	101-304-AT, 180-213-AT
180-518-AT	Stage en santé mentale ²	0	8	2	3 1/3	180-311-AT, 180-315-AT, PA180-511-AT
180-519-AT	Stage en perte d'autonomie ²	0	10	2	4	180-311-AT, 180-315-AT, PA180-511-AT
Heures de travail par semaine :		50	10	25	15	16 2/3

6 ^e session		T	L	P	Unités	Préalables
340-ABP-AT	Éthique et politique	3	0	3	2	340-102-MQ
109-103-MQ	Activité physique et autonomie	1	1	1	1	109-101-MQ, 109-102-MQ
180-613-AT	Stage en soins ambulatoires	0	9	1	3 1/3	101-404-AT, 180-411-AT, 180-416-AT, 180-417-AT, 180-511-AT, 180-518-AT, 180-519-AT
180-615-AT	Stage intégrateur en médecine et chirurgie Épreuve synthèse de programme (ESP) ³	0	13	1	4 2/3	101-304-AT, 101-404-AT, 180-411-AT, 180-414-AT, 180-416-AT, 180-417-AT, 180-511-AT, 180-518-AT, 180-519-AT, 350-424-AT, 387-541-AT, 202-4A3-RE
Heures de travail par semaine :		33	4	23	6	11

PA : Préalable absolu à la même session (l'étudiant doit être inscrit au préalable à la même session que le cours visé ou avoir réussi le préalable auparavant).

¹ Les étudiants qui n'ont pas réussi le cours de chimie de 5^e secondaire suivront le cours de chimie pour Soins infirmiers 202-3A3-RE et 202-4A3-RE en tant que cours complémentaires. Le cours 202-3A3-RE est préalable au cours 202-4A3-RE.

² Les cours identifiés à la session 4 et à la session 5 peuvent être intervertis pour permettre le double cheminement.

³ Critères de l'ESP : l'étudiant a réussi tous les cours de soins infirmiers du programme 180.A0. Les unités manquantes (maximum 8) seront réussies au plus tard à la session d'été qui suit la session de l'ESP.

La formation générale ¹

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'étudiant. En ce sens, les connaissances, les habiletés et les attitudes transmises par une composante du programme d'études sont valorisées et, dans la mesure du possible, réinvesties dans l'autre composante.

La composante de formation générale comprend : (a) la formation commune, qui est similaire pour tous les programmes d'études; (b) la formation propre, qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage tout en favorisant leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique du programme d'études et (c) la formation complémentaire, qui permet à l'étudiant de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique de son programme d'études.

Les disciplines de formation générale commune et propre

Français, langue d'enseignement et littérature

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, a pour objet de stimuler l'imagination, d'aiguiser la sensibilité et d'élargir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel. Elle vise aussi à améliorer la maîtrise de la langue, maîtrise qui constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir, et à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique essentielles au travail intellectuel. Elle est conçue dans la perspective de permettre à l'étudiant de maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation, de mieux s'exprimer oralement et par écrit, et de mieux se situer par rapport à son milieu culturel, afin de favoriser sa participation en tant que citoyen responsable dans la société.

Philosophie

L'enseignement de la philosophie au collégial vise à former la personne pour elle-même tout en la préparant à assumer, de manière autonome, ses responsabilités sociales, politiques et professionnelles. À travers la lecture d'œuvres philosophiques et l'exercice des règles du raisonnement, cet enseignement forme la personne à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent les êtres humains dans leur quête de sens ou de vérité. L'enseignement de la philosophie au collégial vise également à amener l'étudiant à prendre en considération et à discuter les acquis de la civilisation occidentale.

Anglais, langue seconde

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'étudiant à augmenter sa maîtrise de la langue anglaise, à s'ouvrir à une autre culture et à faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant devra acquérir, au collégial, des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique au collégial vise principalement le développement global de la personne. Cet enseignement a aussi pour objectif de contribuer à son éducation, à sa santé et à sa qualité de vie en l'amenant à vivre de façon responsable dans la société et à faire preuve d'autonomie, de créativité et de respect des autres dans la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.

¹ Extraits du devis ministériel sur la Formation générale en vigueur depuis 2010.

La formation générale complémentaire

La formation complémentaire permet à l'étudiant de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique de son programme d'études. Elle comprend deux cours au choix de l'étudiant parmi six domaines.

Sciences humaines

- Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains (000V).
- Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines (000W).

Culture scientifique et technologique

- Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie (000X).
- Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base (000Y).

Langues modernes

- Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte (000Z).
- Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers (0010).
- Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne (0067).

Langage mathématique et informatique

- Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine (0011).
- Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant (0012).

Art et esthétique

- Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique (0013).
- Réaliser une production artistique (0014).

Problématiques contemporaines

- Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire (021L).
- Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire (021M).

Profil de la formation générale

Contribution de la formation générale au programme d'études de l'étudiant

VISÉES DE FORMATION	LA FORMATION GÉNÉRALE VISE À AMENER L'ÉTUDIANT À :
Former la personne à vivre en société de façon responsable	<ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions. • Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique. • Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir. • Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif. • Assumer ses responsabilités sociales.
Amener la personne à intégrer les acquis de la culture	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive. • Reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie. • Analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en humanités issus d'époques ou de courants d'idées différents. • Apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issus d'époques ou de courants d'idées différents.
Amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture sur le monde	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer sa communication dans la langue seconde. • Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentaire. • Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.
<p>À titre indicatif, le Ministère a identifié cinq compétences communes de base qu'il souhaite associer aux visées de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Résoudre des problèmes • Exercer sa créativité • S'adapter à des situations nouvelles • Exercer son sens des responsabilités • Communiquer 	

Suivi de l'atteinte des compétences en formation générale

Formation générale commune

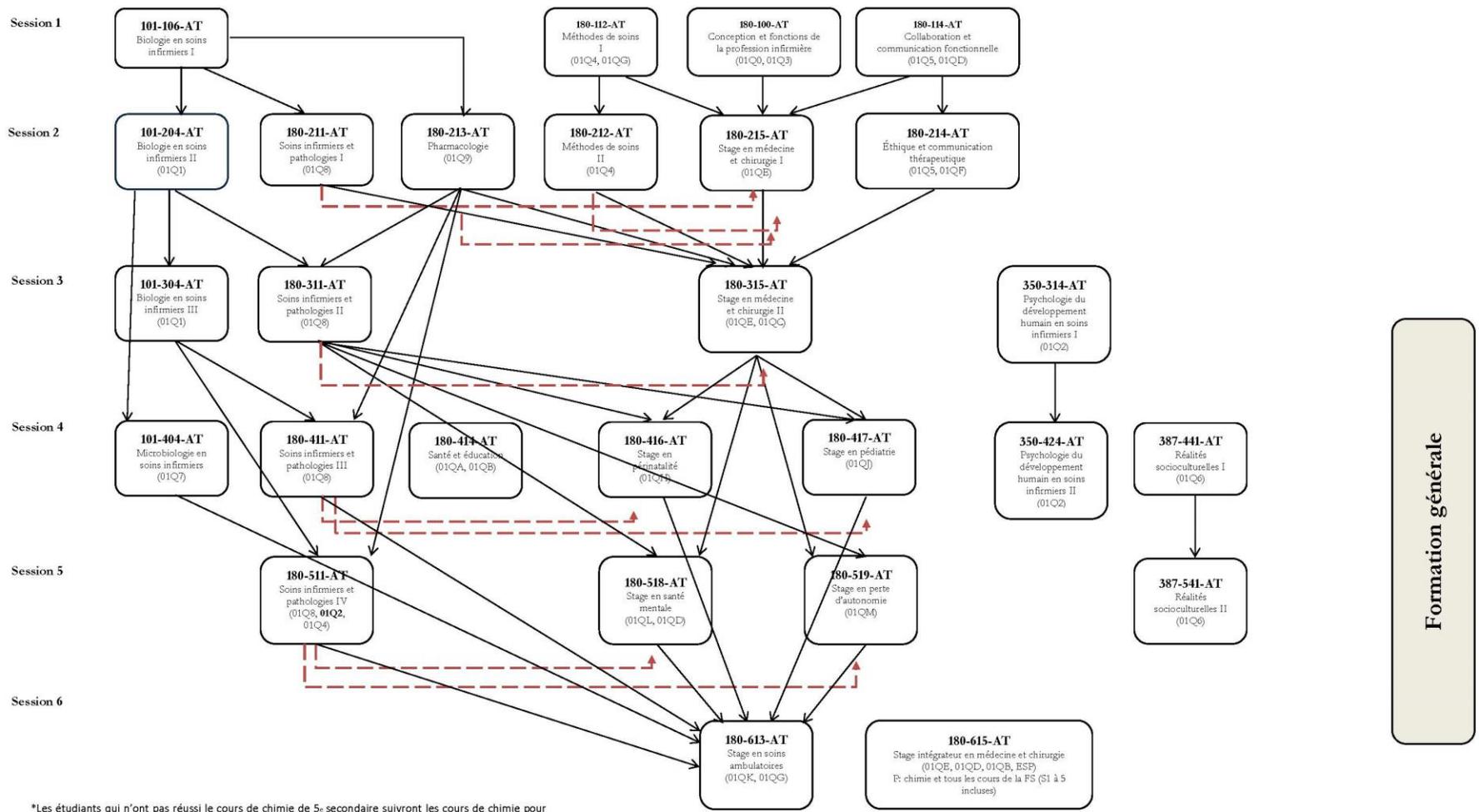
COMPÉTENCES À ATTEINDRE		COURS CORRESPONDANTS		✓
4EF0	Analyser des textes littéraires	601-101-MQ	Écriture et littérature	
4EF1	Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époque et de genres variés	601-102-MQ	Littérature et imaginaire	
4EF2	Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époque et de genres variés	601-103-MQ	Littérature québécoise	
4PH0	Traiter d'une question philosophique	340-101-MQ	Philosophie et rationalité	
4PH1	Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain	340-102-MQ	L'être humain	
4SA0	Comprendre et exprimer des messages simples en anglais (niveau I)	604-100-MQ	Anglais de base	
4SA1	Communiquer en anglais avec une certaine aisance (niveau II)	604-101-MQ	Langue anglaise et communication	
4SA2	Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires (niveau III)	604-102-MQ	Langue anglaise et culture	
4EP0	Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé	109-101-MQ	Activité physique et santé	
4EP1	Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique	109-102-MQ	Activité physique et efficacité	
4EP2	Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé	109-103-MQ	Activité physique et autonomie	

Formation générale propre

COMPÉTENCES À ATTEINDRE		COURS CORRESPONDANTS		✓
4EFP	Produire différents types de discours oraux écrits liés au champ d'études de l'étudiant	601-xxx-AT	Communication et (...)	
4PHP	Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine	340-xxx-AT	Éthique	
4SAP	Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant (niveau I)	604-xxx-AT	Langue anglaise II (niveau I)	
4SAQ	Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant ses formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant (niveau II)	604-xxx-AT	Langue anglaise II (niveau II)	
4SAR	Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant (niveau III)	604-xxx-AT	Langue anglaise II (niveau III)	

Le logigramme de la formation spécifique

Logigramme 180.A0 Soins infirmiers



*Les étudiants qui n'ont pas réussi le cours de chimie de 5^e secondaire suivront les cours de chimie pour Soins infirmiers 202-3A3-RE et 202-4A3-RE en tant que cours complémentaires. Le cours 202-3A3-RE est préalable au cours 202-4A3-RE.

Préalable →
 Préalable absolu à la même session - - - - - →

La formation spécifique en Soins infirmiers

Pour avoir accès aux stages, l'étudiant doit être inscrit au préalable à la même session que le stage visé ou avoir réussi le préalable avant le stage.

Première session

101-106-AT Biologie en Soins infirmiers I

L'étudiante appliquera le concept d'homéostasie, intégrera les différents niveaux d'organisation du corps humain et appliquera ses connaissances sur la structure cellulaire, l'activité métabolique, de même que sur les tissus. Elle expliquera les processus métaboliques de production d'énergie, d'utilisation et de stockage des nutriments. Elle s'initiera à une vision intégrée du corps humain avec l'étude des systèmes tégumentaire et digestif. Elle mobilisera ensuite ces connaissances pour intervenir en situation clinique.

180-100-AT Conception et fonctions de la profession infirmière

L'étudiante cernera les caractéristiques, les tâches et les habiletés reliées à la fonction infirmière, incluant l'aspect légal, dans les secteurs de la santé au Québec. Elle développera une pensée infirmière en s'inspirant des valeurs prônées par un modèle conceptuel. Elle se familiarisera avec la démarche de soins afin de poser un jugement professionnel auprès de la clientèle en milieu clinique.

180-112-AT Méthodes de soins I

L'étudiante réalisera un examen clinique, exécutera des méthodes de soins simples, incluant les premiers soins d'urgence dont la réanimation cardiorespiratoire. L'étudiante expliquera les principes scientifiques qui guident ses actions.

180-114-AT Collaboration et communication fonctionnelle

L'étudiante entrera en relation avec la personne et son entourage, créera une alliance et conduira un entretien simple. Elle démontrera une aptitude à collaborer au sein d'une équipe de soins.

Deuxième session

101-204-AT Biologie en Soins infirmiers II

L'étudiante poursuivra le développement d'une vision intégrée du corps humain avec l'étude des systèmes musculo-squelettique, cardiovasculaire, lymphatique, respiratoire, urinaire et de l'équilibre hydrique, électrolytique et acido-basique. Elle mobilisera ensuite ces connaissances pour intervenir en situation clinique.

180-211-AT Soins infirmiers et pathologies I

L'étudiante établira des liens entre les notions de physiopathologie, les manifestations cliniques et les facteurs de risque de différentes situations de santé en médecine et en chirurgie. Elle associera le résultat des examens et la thérapeutique à la pathologie diagnostiquée. Elle cernera les situations qui relèvent du domaine infirmier et déterminera les interventions appropriées.

180-212-AT Méthodes de soins II

L'étudiante exécutera des méthodes de soins complexes et invasives et expliquera les principes scientifiques qui guident ses actions.

180-213-AT Pharmacologie

L'étudiante associera les notions de biologie aux principes de pharmacodynamie et de pharmacocinétique de plusieurs classes de médicaments. Elle interprétera une ordonnance médicale, précisera les conditions d'administration d'un médicament et anticipera les effets. Elle connaîtra des mesures de soutien et de suivi relatives à la médication.

180-214-AT Éthique et communication thérapeutique

L'étudiante communiquera efficacement auprès de la personne et de ses proches. Elle établira une relation de qualité dans son soutien à la prise de décision en matière de santé, de même qu'en situation de perte ou de deuil. L'étudiante définira son rôle en s'appuyant sur l'éthique et les valeurs de la profession infirmière.

180-215-AT Stage en médecine et chirurgie I

Au cours de ce premier stage à l'unité de médecine ou de chirurgie, l'étudiante s'initiera à l'intervention auprès de la clientèle. Elle démontrera une habileté à communiquer avec la clientèle et les membres de l'équipe de soins. Elle appliquera des méthodes de soins simples et utilisera une démarche de soins.

Troisième session**101-304-AT Biologie en Soins infirmiers III**

L'étudiante développera une vision intégrée du corps humain avec l'étude des bases de la génétique, l'étude des systèmes nerveux et endocrinien (autorégulation) et du système génital (autoreproduction). Elle mobilisera ensuite ces connaissances pour intervenir en situation clinique.

350-314-AT Psychologie du développement humain en Soins infirmiers I

L'étudiante décrira et interprétera les processus mentaux et les comportements des enfants (0-12 ans) en fonction du développement et en tenant compte de facteurs environnementaux. Dans un contexte professionnel de soins infirmiers, elle saura établir un contact initial avec la clientèle visée.

180-311-AT Soins infirmiers et pathologies II

L'étudiante établira des liens entre les notions de physiopathologie, de pharmacologie, les manifestations cliniques et les facteurs de risque de différentes situations de santé en médecine et en chirurgie. Elle associera le résultat des examens et la thérapeutique à la pathologie diagnostiquée. Elle cernera les situations qui relèvent du domaine infirmier et déterminera les interventions appropriées.

180-315-AT Stage en médecine et chirurgie II

Au cours de ce deuxième stage à l'unité de médecine et de chirurgie, l'étudiante appliquera les connaissances qui lui ont été enseignées depuis le début de sa formation et prodiguera des soins complexes. L'étudiante s'adaptera à différentes situations de travail, organisera correctement son volume de travail et prendra en charge son développement professionnel.

Quatrième session**101-404-AT Microbiologie en Soins infirmiers**

L'étudiante distinguera les différents groupes d'agents agresseurs d'intérêts médicaux, leur action sur le corps humain et la réponse immunitaire du corps face aux agresseurs. L'étudiante connaîtra les mesures de prévention, de contrôle et de thérapeutique lors d'un désordre immunologique et infectieux. Elle mobilisera ensuite ces connaissances pour intervenir en milieu clinique.

350-424-AT Psychologie du développement humain en soins infirmiers II

L'étudiante décrira et interprétera les processus mentaux et les comportements des adolescents et des adultes en fonction de leur niveau développemental et en tenant compte de facteurs environnementaux. Dans un contexte professionnel de soins infirmiers, elle saura établir un contact initial avec la clientèle visée.

387-441-AT Réalités socioculturelles I

L'étudiante aura une bonne compréhension de la culture québécoise, du genre, de la diversité familiale ainsi que des problèmes sociaux comme la pauvreté et la violence. Elle reconnaîtra que la famille et les conditions de vie jouent un rôle déterminant sur la santé des individus, de la naissance à la mort.

180-411-AT Soins infirmiers et pathologies III

L'étudiante établira des liens entre les notions de physiopathologie, de pharmacologie, les manifestations cliniques et les facteurs de risque de différentes situations de santé en périnatalité et en pédiatrie. Elle associera le résultat des examens et la thérapeutique à la pathologie diagnostiquée. Elle cernera les situations qui relèvent du domaine infirmier et déterminera les interventions appropriées.

180-414-AT Santé et éducation

L'étudiante déterminera les besoins d'une clientèle en matière d'enseignement et structurera par la suite une activité répondant à ses besoins d'apprentissage. Elle apprendra à assister la clientèle dans le maintien et dans l'amélioration de sa santé.

180-416-AT Stage en périnatalité

Au cours de ce stage en milieu clinique, l'étudiante appliquera les connaissances qui lui ont été enseignées depuis le début de sa formation et prodiguera des soins auprès d'une clientèle adolescente et adulte, en lien avec la grossesse, l'accouchement et le suivi postnatal.

180-417-AT Stage en pédiatrie

Au cours de ce stage en milieu clinique, l'étudiante appliquera les connaissances qui lui ont été enseignées depuis le début de sa formation et prodiguera des soins adaptés à la clientèle 0 à 18 ans, incluant la famille, en lien avec des problèmes de santé.

Cinquième session**387-541-AT Réalités socioculturelles II**

L'étudiante comprendra comment la culture et les conditions de vie déterminent l'état de santé. Elle prendra connaissance de ses préjugés et apprendra à adopter une attitude d'ouverture dans ses relations avec des clientèles marginalisées et des membres des communautés ethnoculturelles. L'étudiante reconnaîtra l'influence de la société sur sa profession.

180-511-AT Soins infirmiers et pathologies IV

L'étudiante établira des liens entre les notions de physiopathologie, de pharmacologie, les manifestations cliniques et les facteurs de risque de différentes situations de santé, en lien avec la santé mentale et la perte d'autonomie chez l'adulte et la personne âgée. Elle associera le résultat des examens et la thérapeutique à la pathologie diagnostiquée. Elle cernera les situations qui relèvent du domaine infirmier et déterminera les interventions appropriées.

180-518-AT Stage en santé mentale

Au cours de ce stage en milieu clinique, l'étudiante appliquera les connaissances qui lui ont été enseignées depuis le début de sa formation et interviendra auprès d'une clientèle dans un contexte de santé mentale. Elle collaborera en interdisciplinarité et interagira adéquatement en cas de situations de travail conflictuelles.

180-519-AT Stage en perte d'autonomie

Au cours de ce stage en milieu clinique, l'étudiante appliquera les connaissances qui lui ont été enseignées depuis le début de sa formation et prodiguera des soins adaptés à l'adulte et la personne âgée en perte d'autonomie.

Sixième session**180-613-AT Stage en soins ambulatoires**

Au cours de ce stage en milieu clinique et communautaire, l'étudiante appliquera les connaissances qui lui ont été enseignées depuis le début de sa formation et dispensera des soins auprès d'une clientèle ambulatoire, adulte et pédiatrique. L'étudiante appliquera des protocoles de soins, en interdisciplinarité.

180-615-AT Stage intégrateur en médecine et chirurgie

Au cours de ce stage en milieu clinique de médecine et chirurgie, l'étudiante intégrera son rôle infirmier en appliquant l'ensemble des connaissances qui lui ont été enseignées depuis le début de sa formation. Elle coordonnera des activités de soins et assurera la continuité et le suivi, avec autonomie. Elle réalisera une activité visant le maintien ou l'amélioration de la santé d'une clientèle ciblée. L'étudiante sera outillée pour réussir l'épreuve synthèse de programme, au cours de la session. Ce cours est porteur de l'épreuve synthèse de programme, la réussite de ce cours sanctionnera la réussite de l'ÉSP.

L'épreuve synthèse de programme (ESP)

Pour obtenir un diplôme d'études collégiales (DEC), vous devez remplir trois conditions :

- Atteindre l'ensemble des objectifs et standards du programme en réussissant les cours du programme;
- Réussir l'épreuve uniforme de français;
- Réussir l'épreuve synthèse de programme (ESP) propre à votre programme d'études.

L'ESP se déroule à la fin du programme. Elle a pour fonction d'attester que vous aurez intégré les connaissances, les habiletés et les attitudes développées dans l'ensemble de votre programme.

L'ESP peut prendre diverses formes. Il peut s'agir d'une activité unique — une épreuve orale, une épreuve écrite, une démonstration pratique, un laboratoire, une étude de cas, une mise en situation — ou d'une combinaison d'une ou plusieurs de ces activités. Chaque programme détermine quelle forme d'épreuve est retenue compte tenu des objectifs à atteindre et des ressources disponibles.

Dès le début de vos études, vous serez informés de la tenue de l'ESP et de sa nature dans votre programme. Des activités préparatoires prenant diverses formes pourraient vous être offertes à l'intérieur de plusieurs cours afin de favoriser l'intégration graduelle des savoirs.

Cheminement de la formation DEC-BAC

Le consortium, formé du Cégep et de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, vous offre la formation infirmière intégrée (DEC-BAC).

Ce cheminement vous permet de faire vos études collégiales et universitaires en seulement cinq années d'études.

Suivi de l'atteinte des compétences en formation spécifique

COMPÉTENCES À ATTEINDRE		COURS CORRESPONDANTS		✓
01Q0	Analyser la fonction de travail	180-100-AT	Conception et fonctions de la profession infirmière	
01Q1	Développer une vision intégrée du corps humain et de son fonctionnement	101-106-AT 101-204-AT 101-304-AT	Biologie en Soins infirmiers I Biologie en Soins infirmiers II Biologie en Soins infirmiers III	
01Q2	Composer avec les réactions et les comportements d'une personne	350-314-AT 350-424-AT 180-511-AT	Psychologie du développement humain en Soins infirmiers I Psychologie du développement humain en Soins infirmiers II Soins infirmiers et pathologies IV	
01Q3	Se référer à une conception de la discipline infirmière pour définir sa pratique professionnelle	180-100-AT	Conception et fonctions de la profession infirmière	
01Q4	Utiliser des méthodes d'évaluation et des méthodes de soins	180-112-AT 180-212-AT 180-511-AT	Méthodes de soins I Méthodes de soins II Soins infirmiers et pathologies IV	
01Q5	Établir une communication aidante avec la personne et ses proches	180-114-AT 180-214-AT	Collaboration et communication fonctionnelle Éthique et communication thérapeutique	
01Q6	Composer avec des réalités sociales et culturelles liées à la santé	387-441-AT 387-541-AT	Réalités socioculturelles I Réalités socioculturelles II	
01Q7	Relier des désordres immunologiques et des infections aux mécanismes physiologiques et métaboliques	101-404-AT	Microbiologie en Soins infirmiers	
01Q8	Interpréter une situation clinique en se référant aux pathologies et aux problèmes relevant du domaine infirmier	180-211-AT 180-311-AT 180-411-AT 180-511-AT	Soins infirmiers et pathologies I Soins infirmiers et pathologies II Soins infirmiers et pathologies III Soins infirmiers et pathologies IV	
01Q9	Établir des liens entre la pharmacothérapie et une situation clinique	180-213-AT	Pharmacologie	
01QA	Enseigner à la personne et à ses proches	180-414-AT	Santé et éducation	
01QB	Assister la personne dans le maintien et l'amélioration de sa santé	180-414-AT 180-615-AT	Santé et éducation Stage intégrateur en médecine et chirurgie	
01QC	S'adapter à différentes situations de travail	180-315-AT	Stage en médecine et chirurgie II	
01QD	Établir des relations de collaboration avec les intervenantes et les intervenants	180-114-AT 180-518-AT 180-615-AT	Collaboration et communication fonctionnelle Stage en santé mentale Stage intégrateur en médecine et chirurgie	
01QE	Intervenir auprès d'adultes et de personnes âgées hospitalisés requérant des soins infirmiers de médecine et de chirurgie	180-215-AT 180-315-AT 180-615-AT	Stage en médecine et chirurgie I Stage en médecine et chirurgie II Stage intégrateur en médecine et chirurgie	
01QF	Concevoir son rôle en s'appuyant sur l'éthique et sur les valeurs de la profession	180-214-AT	Éthique et communication thérapeutique	
01QG	Appliquer des mesures d'urgence	180-112-AT 180-613-AT	Méthodes de soins I Stage en soins ambulatoires	
01QH	Intervenir auprès d'une clientèle requérant des soins	180-416-AT	Stage en périnatalité	

COMPÉTENCES À ATTEINDRE		COURS CORRESPONDANTS		✓
	infirmiers en périnatalité			
01QJ	Intervenir auprès d'enfants ainsi que d'adolescentes et adolescents requérant des soins infirmiers	180-417-AT	Stage en pédiatrie	
01QK	Intervenir auprès de personnes recevant des soins infirmiers en médecine et en chirurgie dans des services ambulatoires	180-613-AT	Stage en soins ambulatoires	
01QL	Intervenir auprès de personnes requérant des soins infirmiers en santé mentale	180-518-AT	Stage en santé mentale	
01QM	Intervenir auprès d'adultes et de personnes âgées en perte d'autonomie requérant des soins infirmiers en établissement	180-519-AT	Stage en perte d'autonomie	

Des attitudes qui font toute la différence!

Une fois atteint le palier collégial, un certain nombre d'attitudes peuvent faire toute la différence entre l'échec et la réussite. Certaines attitudes sont en effet fondamentalement nécessaires au succès de tout projet éducatif.

De la part de chaque étudiant qui choisit de fréquenter le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, nous attendons :

- qu'il fasse dès le départ le choix du Cégep dans le but précis de continuer à apprendre et qu'il définisse sur cette base son propre *Projet éducatif* individuel;
- qu'il fasse constamment l'effort d'apprendre et qu'il se sente responsable de la réussite de son projet;
- qu'il accorde la priorité absolue à la réalisation de son *Projet éducatif*.

Extrait du *Projet éducatif* du Cégep de
l'Abitibi-Témiscamingue.

De l'admission à la sanction...

Pour obtenir des informations et faire des choix éclairés concernant votre cheminement scolaire, consultez votre aide pédagogique individuel :

Lévesque, Maryse
Campus de Rouyn-Noranda
Bureau 3321
819 762-0931, poste 1131

Prendre rendez-vous auprès de
Annie Robitaille, bureau 3323, poste 1613 ou
Valérie Bisson, bureau 3323, poste 1612

Aurèle Jalbert
Campus de Val-d'Or
Bureau 1235-3
819 874-3837, poste 7216

Prendre rendez-vous auprès de
Mariam Ouédraogo, bureau 1235, poste 7210



**Cégep de
l'Abitibi-Témiscamingue**

www.cegepat.qc.ca



www.facebook.com/CegepAbitibiTemiscamingue